

L'UNION DU MAGHREB ARABE

La réunion des chefs d'Etat maghrébins du 21 au 23 janvier à Tunis n'a pas bouleversé les structures politiques du Grand Maghreb. Malgré un effort médiatique certain, ce sommet n'a pas abouti à prendre des mesures énergiques visant une intégration plus solide. Doit-on être déçu ? Ou bien faut-il jeter sur l'avenir un regard lucide en restant pragmatique ? En sus des quelques mesures adoptées, certaines propositions avancées au cours du sommet comme l'unification des passeports par les pays membres, sont intéressantes. On peut les juger insuffisantes mais il faut bien réaliser que l'unité maghrébine ne pourra pas se concevoir d'un trait au cours d'un seul sommet, fusse avec l'aval des chefs d'Etat.

Une union économique et monétaire à l'image de la C.E.E., met plusieurs décennies à se réaliser. Les observateurs maghrébins doivent garder à l'esprit que le traité de Rome, acte fédérateur de la Communauté Européenne remonte à 1957. Comment peut-on alors exiger que le Maghreb rattrape un décalage de plus de 30 ans en l'espace d'une année, si l'on se réfère à la création de l'U.M.A. en février 1989 avec le sommet de Marrakech.

Si depuis lors des initiatives encourageantes ont été prises dans certains domaines comme le montre la chronologie, il reste beaucoup à faire. Les deux tiers des échanges commerciaux se faisant avec la CEE, la dynamique maghrébine supposerait une complémentarité économique qui reste encore à créer : du gaz algérien contre des produits textiles marocains ou tunisiens par exemple. Outre le fait que ces pays ont choisi depuis leur indépendance des modèles économiques différents, leur poids économique est inégal et l'on peut craindre une hégémonie de la part de l'Algérie dont le produit intérieur brut (P.I.B.) est environ cinq fois supérieur à celui du Maroc, déjà au moins douze fois plus important que celui de la Mauritanie.

Mais faut-il raisonner en ces termes ? Après tout, au sein de la C.E.E., il existe bien des géants comme la RFA et des petits pays comme le Portugal. En outre, même si les échanges économiques ne sont pas complémentaires au sein de l'U.M.A., une union économique semble souhaitable. L'union des chambres de commerce et d'industrie maghrébines permettra aux entrepreneurs maghrébins de mieux étudier les problèmes de leurs voisins. A l'avenir, un aménagement des conditions douanières favorisera les échanges à l'intérieur du nouveau marché. Pour les dommages liés à la fluctuation du taux de change, il serait utile de prévoir la création d'une monnaie commune qui pourrait dans un premier temps servir d'étalon aux entreprises. Michel Jobert préconise d'ailleurs la formation d'une Zone Méditerranéenne Monétaire (Z.M.N.) en association avec la C.E.E. Cela éviterait de créer une banque maghrébine d'investissement, à l'image de celle prévue pour l'Europe de l'Est car elle constituerait un projet par trop coûteux. Si l'on désire pousser encore plus loin l'intégration financière, c'est à une banque centrale maghrébine qu'il faudra songer. Mais cela suppose auparavant de multiplier les efforts pendant de nombreuses années afin d'harmoniser les politiques macro-

économiques des états membres.

Avant d'en arriver à ce stade, les exemples concrets doivent fructifier. Le projet en cours d'étude d'un gazoduc reliant l'Algérie et le Maroc via Tanger pour alimenter la Péninsule ibérique aux horizons de 1995, devrait être réalisé parallèlement au gazoduc transmaghrébin reliant le sud algérien à la Libye en passant par les localités tunisiennes de Gafsa et de Zarzis. La mise en route de ce dernier doit en principe s'effectuer d'ici à deux ans. Les gouvernements prévoient aussi un raccordement des réseaux électriques. Ces exemples montrent la voie vers une intégration plus poussée.

En termes économiques, l'U.M.A. pourra atteindre un PIB équivalent à celui de l'Arabie Séoudite, première puissance économique du monde arabe, avec une population plus nombreuse, soixante millions d'habitants contre une douzaine pour le royaume séoudien. Toutefois, il faut bien voir que l'U.M.A. ne représente actuellement que 4% de la puissance économique de la C.E.E. et 7% des échanges européens. Autrement dit, l'Union devient un impératif pour le Maghreb s'il veut conserver un minimum de représentativité sur la scène internationale face aux géants économiques américain, japonais ou européen. Il y aura sans doute en contrepartie de la concurrence entre les états, une concentration naturelle des entreprises maghrébines qui pour s'imposer sur un marché plus vaste auront besoin d'une stature plus large. Ce qui va poser le problème de l'harmonisation des législations fiscales et sociales dans une période où les différents gouvernements sont dans une situation délicate.

Sur le plan intérieur, il leur faut assurer leur politique d'ouverture à travers le multipartisme, faire face à la contestation des islamistes tout en gérant un service de la dette qui grève les recettes d'exportations. Le niveau d'endettement du Maghreb atteignait 62 milliards de dollars fin 1988 soit 62% du PIB cumulé. A cela s'ajoute une autosuffisance alimentaire qui ne dépasse pas 50%. La marge de manoeuvre des hommes politiques maghrébins reste par conséquent étroite. Le cadre maghrébin peut s'avérer une façon de résoudre les problèmes en commun et de défendre une certaine spécificité maghrébine, qui derrière ses richesses régionales, doit également être considérée sous ses aspects culturels. Sur le plan audiovisuel, de l'édition, de l'éducation et bien d'autres domaines, il reste énormément de choses à réaliser.

Les acteurs sociaux et les gouvernements maghrébins poursuivent leurs efforts et ont déjà devant eux des cas d'intégration régionale comme le Conseil de Coopération du Golfe, depuis 1981, ou le Conseil de Coopération Arabe, instauré en 1989. Les toutes dernières mesures annoncées le 17 février par le Président Ben Ali sur la carte d'identité maghrébine unifiée, l'exemption du timbre de voyage, le projet de programmes communs maghrébins audiovisuels ou de l'académie maghrébine des sciences sont un pas supplémentaire vers l'intégration. L'avenir est dans l'union !.

Bernard LECAT